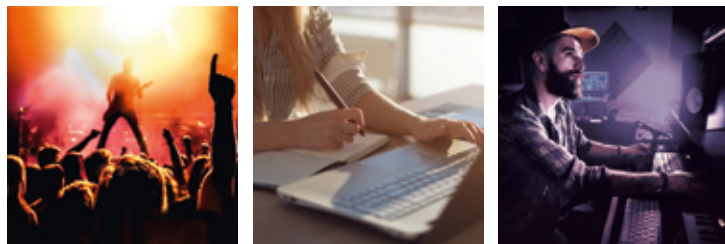


LE RÉPERTOIRE DE LA SACEM

La Sacem assure la collecte et la répartition des droits d'auteur pour la diffusion des œuvres qu'elle représente (streaming, radio, télévision, concert, spectacle...) et pour leur reproduction sur disques, vidéos, jeux vidéo...

La Sacem représente des millions d'œuvres françaises et internationales :

- ▶ **Musique :** Chanson, variété, pop-rock, électro, hip-hop/rap/R'n'B, jazz, musique contemporaine, jeune public, musiques traditionnelles et du monde, metal, etc.
- ▶ **Textes :** Chansons, textes de présentation, sketches, poèmes, humour, doublage, sous-titrage, etc.
- ▶ **Audiovisuel :** Musique pour l'image : film, télévision, série, animation, publicité, etc., musique d'illustration sonore d'émissions. Œuvres audiovisuelles à caractère musical (clip, captation de spectacles, de concerts, documentaires, divertissements, jeux, etc.), émissions et spectacles d'humour.



NOUS CONTACTER

La Sacem est à votre écoute.

- ▶ **Sur sacem.fr :** aide et contact
- ▶ **Par mail :** societaires@sacem.fr
- ▶ **Un numéro de téléphone unique pour toutes vos démarches :** 01 47 15 47 15

NOUS RENCONTRER

- ▶ **Au siège social de la Sacem**
225, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Métro ligne 1: Pont de Neuilly
Du lundi au vendredi sur rendez-vous
à prendre sur sacem.fr ou **scannez le QR code**



- ▶ **En région**
Les équipes de la Sacem vous accueillent dans leurs délégations régionales.
Retrouvez les coordonnées de votre délégation : sacem.fr > La Sacem en région

VOUS RENSEIGNER

- ▶ **Avec nos questions-réponses sur sacem.fr**



ENSEMBLE FAISONS VIVRE LA MUSIQUE



**Adhérer
à la Sacem**



POURQUOI ADHÉRER À LA SACEM ?

Vous écrivez des textes, composez des musiques et vos œuvres sont écoutées ou diffusées.

- ▶ En déclarant vos œuvres, vous recevez une **rémunération en fonction de leur exploitation.**
- ▶ Vous rejoignez la **communauté** des auteurs et des autrices, des compositeurs et des compositrices, des éditeurs et des éditrices de musique pour échanger, collaborer, **développer votre réseau** et profiter d'offres grâce à Sacem Plus, dès votre adhésion.
- ▶ Vous pouvez demander des **aides** pour vos créations et vos projets.
- ▶ Vous bénéficiez d'un **accompagnement** pour vos **formations**, d'une **offre sociale** (mutuelle, prévoyance) et de **conseils juridiques.**

QUI PEUT ADHÉRER ?

-  **Auteur/Compositeur**
Autrice/Compositrice
-  **Réalisateur/Réalisatrice**
-  **Auteur/Autrice de doublage/sous-titrage**
-  **Éditeur/Éditrice**

COMMENT ADHÉRER ?

*Vous avez écrit ou composé une œuvre. Elle est déjà écoutée ou diffusée sur Internet, dans les médias ou lors de spectacles...
Vous pouvez adhérer en ligne sur sacem.fr.
L'adhésion prend seulement dix minutes.*

Préparez les documents qui vous seront demandés (au format JPG, PNG ou PDF) :

- ▶ **une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport ;**
- ▶ **un seul justificatif d'écoute ou de diffusion de votre œuvre, au choix parmi :**

 Une capture d'écran d'une plateforme (**YouTube, Facebook ou SoundCloud**) avec un minimum de **1 000 vues**

 Une capture d'écran d'une plateforme de streaming (**Spotify, Deezer ou Apple Music**)

 Une copie recto-verso de la jaquette du **CD, du vinyle ou du DVD commercialisé** (avec code barre ou logo SDRM)

 Une attestation de diffusion (concert, spectacle, radio, TV...) à **télécharger sur sacem.fr**

Le règlement de vos frais d'adhésion vous sera demandé une seule fois et est payable en ligne. Ils s'élèvent à 100 euros (dont 10 euros de part de capital social) pour les créateurs et les créatrices.

Les éditeurs et les éditrices justifient de l'exploitation de quatre œuvres et les frais d'admission s'élèvent à 300 euros (dont 10 euros de part sociale).

LES ÉTAPES DE L'ADHÉSION

- 1** Suivre le parcours pour adhérer en ligne sur sacem.fr
- 2** Après traitement de votre demande par les équipes de la Sacem, vous recevez un mail vous permettant de créer votre espace membre.

UNE FOIS MEMBRE, DEPUIS VOTRE ESPACE

- ▶ Déclarez vos œuvres, **notamment l'œuvre indiquée lors de votre parcours d'adhésion ;**
- ▶ **Renseignez vos coordonnées bancaires**, indispensable pour le paiement de vos droits d'auteur ;
- ▶ **Déclarez vos programmes et vos dates** de spectacles, de concerts, de DJ Set, etc.

Découvrez votre espace membre sur sacem.fr

